



OIAC

Secrétariat technique

Division de la coopération internationale et de l'assistance

S/955/2011

1^{er} août 2011

FRANÇAIS et ANGLAIS seulement

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

APPEL À CANDIDATURES POUR PARTICIPER À UN COURS DE CHIMIE ANALYTIQUE EN FRANÇAIS AU TITRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC L'AFRIQUE LABORATOIRES DE L'INRAP (TUNISIE) 14 – 25 NOVEMBRE 2011

Objectif du cours

1. Le Secrétariat technique ("le Secrétariat") a l'honneur d'informer les États membres qu'il organisera un cours de chimie analytique en français en novembre 2011 au titre du Programme de renforcement de la coopération avec l'Afrique. Ce cours sera financé conjointement par le Secrétariat et l'Institut national de recherche et d'analyses physico-chimiques (INRAP) de Tunisie. Il aura lieu aux laboratoires de l'INRAP.
2. Ce cours est destiné à des chimistes de l'industrie et des institutions gouvernementales ou universitaires qui s'occupent de l'analyse, de la synthèse ou du contrôle qualité des produits chimiques visés par la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ("la Convention"). Il permettra aux participants d'acquérir une solide connaissance de base des principes, procédures et applications du chromatographe en phase gazeuse (CPG) et du chromatographe en phase gazeuse-spectromètre de masse (CPG-SM) pour l'analyse des produits chimiques visés par la Convention. Il accueillera 12 participants.

Durée du cours

3. Le cours aura lieu du 14 au 25 novembre 2011. Les candidats admis devront être prêts à voyager trois à quatre jours avant le début du cours afin de pouvoir s'enregistrer et d'achever les formalités préalables dans les délais prévus.

Contenu

4. Le cours s'ouvrira par une formation de base et l'acquisition d'une expérience pratique de la préparation des échantillons et par un enseignement théorique des techniques d'analyse du CPG et du CPG-SM. Le matériel concerné, les essais et l'optimisation des instruments, la maintenance de base et la résolution des problèmes seront expliqués.



5. Le deuxième volet du cours portera essentiellement sur la préparation des échantillons environnementaux et sur les modalités d'utilisation du CPG et du CPG-SM pour l'analyse d'échantillons de produits chimiques visés par la Convention. Au cours de ce volet, les participants recevront une formation pratique intensive à la manipulation de diverses matrices d'échantillons à analyser ultérieurement avec le CPG, grâce à des détecteurs sélectifs, et avec le CPG-SM, en mode d'ionisation électronique. Une présentation des principes de réalisation de ces analyses, ainsi que d'une gamme de procédures d'extraction, de nettoyage et de dérivation sera faite aux participants. L'importance du contrôle qualité des données analytiques, y compris l'utilisation de bibliothèques, sera également abordée.

Parrainage

6. Le Secrétariat prendra en charge les coûts du cours et de l'hébergement de tous les participants. En outre, le Secrétariat défrayera les voyages internationaux, les visas et une assurance médicale et de voyage et il versera une indemnité journalière de subsistance à tous les participants pendant toute la durée du cours.
7. Avant de se rendre en Tunisie, les participants devront obtenir tous les visas nécessaires, y compris les visas de transit. Comme indiqué ci-dessus, le Secrétariat défrayera les visas en remboursant les participants sur présentation des reçus originaux. Le Secrétariat enverra également aux participants sélectionnés des informations sur les demandes de visas tunisiens.

Critères d'admission

8. Les participants devront :
 - a) posséder un diplôme en chimie ou chimie analytique d'une université ou institution reconnue;
 - b) avoir au moins trois ans d'expérience professionnelle en chimie analytique ou dans d'autres domaines pertinents;
 - c) avoir une expérience de travail des techniques du CPG ou du CPG-SM;
 - d) être ressortissants d'États membres d'Afrique francophone.
9. Toutes les activités du cours se dérouleront en français, et aucun service d'interprétation ne sera fourni. Les participants devront donc posséder une bonne maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral.
10. Il pourra être demandé aux participants de signer des conditions générales de participation au cours ainsi qu'un accord de confidentialité avec l'OIAC.

Procédure de sélection

11. Les dossiers seront étudiés de façon approfondie, sur la base des critères précisés au paragraphe 8 *supra*. Seuls les meilleurs candidats seront convoqués pour un entretien. Les candidats admissibles de laboratoires qui ont demandé ou qui reçoivent un

soutien au titre du Programme d'aide aux laboratoires sont particulièrement encouragés à déposer leur candidature.

Procédure de dépôt de candidature

12. Les candidats de laboratoires d'États membres d'Afrique francophone sont invités à remplir le formulaire de candidature figurant en annexe à la présente note, en veillant notamment à renseigner toutes les coordonnées demandées. Pour faciliter la communication avec le Secrétariat et les laboratoires de l'INRAP, chaque candidat doit fournir une adresse électronique ou un numéro de télécopieur. Le formulaire dûment rempli, accompagné d'un CV et d'une recommandation de l'autorité nationale ou de la représentation permanente du pays du candidat, doit être envoyé par la poste au Directeur, Service de la coopération internationale, Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas). Il peut également être envoyé par télécopieur au +31 (0)70 416 3279 ou +31 (0)70 306 3084, ou par courriel (icb@opcw.org).
13. Toutes les candidatures devront parvenir au Secrétariat **au plus tard le 9 septembre 2011**. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du Service de la coopération internationale de la Division de la coopération internationale et de l'assistance, en téléphonant aux personnes-ressources ci-dessous :

Mme Boitumelo Kgarebe : +31 (0)70 416 3843

Mme Rufaro Kambarami : +31 (0)70 416 3272.

Annexe : Formulaire de candidature

Annexe

**COURS DE CHIMIE ANALYTIQUE EN FRANÇAIS AU TITRE DU
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC L'AFRIQUE
LABORATOIRES DE L'INRAP (TUNISIE)
14 - 25 NOVEMBRE 2011**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Prière d'adresser le présent formulaire rempli, ainsi qu'un court CV,

avant le 9 septembre 2011 au :

Directeur, Service de la coopération internationale, OIAC, Johan de Wittlaan 32,
2517 JR La Haye (Pays-Bas); télécopieur : +31 (0)70 416 3279 ou +31 (0)70 306 3084;
adresse électronique : icb@opcw.org.

À remplir en CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.

1. Avant de remplir ce formulaire, les candidats sont invités à lire les indications figurant dans la note de présentation pour s'assurer de leur admissibilité.
2. Les candidats doivent joindre les documents mentionnés à la section 5 ci-dessous, remplir les sections 1 à 6, et envoyer le formulaire soit à leur autorité nationale soit à la représentation permanente de leur pays auprès de l'OIAC à La Haye, en leur demandant de compléter la section 7.
3. L'autorité nationale ou la représentation permanente doit remplir la section 7 et transmettre le formulaire au Service de la coopération internationale, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas) [télécopieur : +31 (0)70 416 3279 ou +31 (0)70 306 3084; adresse électronique : icb@opcw.org]. Le formulaire rempli, ainsi que le CV du candidat et la recommandation requise, devra parvenir au Secrétariat **avant le 9 septembre 2011**.

SECTION 1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET COORDONNÉES	
Nom du candidat ¹	
Prénom(s)	
Adresse professionnelle	

¹ Veuillez indiquer les nom et prénoms tels qu'ils figurent dans le passeport de l'intéressé.

Adresse personnelle			
Date de naissance	Jour	Mois	Année
Nationalité			
Sexe ²	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>	
Numéro du passeport			
Date de délivrance	Jour	Mois	Année
Date d'expiration	Jour	Mois	Année
Lieu de délivrance			
Adresse électronique			
Numéros de téléphone, avec les préfixes du pays et de la ville	Domicile		
	Professionnel		
	Portable		
Numéros de télécopieur, avec les préfixes du pays et de la ville	Domicile		
	Professionnel		
SECTION 2. DIPLÔMES ET FORMATION			
Dressez la liste de chaque diplôme ou qualification que vous avez obtenu, en commençant par le plus récent.			
1.	Nom et lieu de l'institution		
	Domaine(s) majeur(s) d'étude		
	Dates du cours	Du	Au
	Diplôme obtenu		
2.	Nom et lieu de l'institution		
	Domaine(s) majeur(s) d'étude		
	Dates du cours	Du	Au
	Diplôme obtenu		
3.	Nom et lieu de l'institution		
	Domaine(s) majeur(s) d'étude		
	Dates du cours	Du	Au
	Diplôme obtenu		

4.	Nom et lieu de l'institution		
	Domaine(s) majeur(s) d'étude		
	Dates du cours	Du	Au
	Diplôme obtenu		
5.	Nom et lieu de l'institution		
	Domaine(s) majeur(s) d'étude		
	Dates du cours	Du	Au
	Diplôme obtenu		

SECTION 3. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Quelle est votre profession ?

Décrivez brièvement votre emploi actuel.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dressez la liste de tous les postes que vous avez occupés, en commençant par le plus récent.

1.	Employeur		
	Poste		
	Dates	Du	Au
2.	Employeur		
	Poste		
	Dates	Du	Au
3.	Employeur		
	Poste		
	Dates	Du	Au
4.	Employeur		
	Poste		
	Dates	Du	Au
5.	Employeur		
	Poste		
	Dates	Du	Au
6.	Employeur		
	Poste		
	Dates	Du	Au

